

LETTRE CIRCULAIRE
DE
MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL,
RECOMMANDANT A SON CLERGÉ LE "MANUEL DES CURÉS."

MONTRÉAL, 22 Février 1864.

MONSIEUR,—La Présente est pour vous recommander l'usage du *Manuel des Curés*, dont je vous annonçai la publication dans ma circulaire du 6 janvier dernier.

Cet ouvrage, depuis longtemps désiré, et demandé dans notre premier synode, offre tant de spécialités nouvelles à tous ceux qui concourent à l'administration du temporel de l'Eglise, qu'il ne peut manquer d'être accueilli avec empressement. Car ils y trouveront exposés, avec autant de solidité que de clarté, les droits qu'ils ont à exercer et les devoirs qu'il leur faut remplir dans un fonctionnement si important.

D'un autre côté, les limites entre la puissance ecclésiastique et la puissance civile, dans leurs rapports mutuels et nécessaires, y sont clairement tracées. Ainsi, cet Ouvrage est de nature à faire régner, entre l'Eglise et l'Etat, cette bonne harmonie qui maintient l'ordre et la paix, et que les hommes publics, qui ont à cœur le bien de la société, appellent de tous leurs vœux. Il a donc à remplir une belle mission ; et cela